

#### Le mot du Maire

Vous allez parcourir, avec intérêt et plaisir je l'espère, ce nouveau bulletin municipal. En cette fin d'année 2014, il est temps de faire un premier bilan des mois écoulés depuis la mise en place du nouveau conseil municipal et d'envisager l'avenir. Replaçonsnous tout d'abord dans le contexte actuel.

Notre commune fait maintenant partie d'une nouvelle communauté de communes « la communauté de commune du Quercy blanc » CCQB issue de la fusion des anciennes « communauté de communes de Castelnau-Montratier » et « communauté de communes de Montcuq », soit un total de 23 communes et d'environ 9200 habitants. Nous sommes trois élus (les deux premiers adjoints et le maire) à assurer la représentation de la commune au sein de la CCQB, et nous nous attachons, notamment par notre participation à diverses commissions, à défendre au mieux les intérêts de Pern.

Cependant la réforme territoriale est toujours en cours et continue de bouleverser les différents équilibres. A un premier niveau, l'évolution du rapport communauté de communes /communes est toujours au cœur de l'actualité. Ceci se traduit concrètement par une volonté affichée de l'état de transférer de plus en plus de responsabilités (pouvoir de police, urbanisme....) au niveau de l'intercommunalité, mais aussi de faire encore croître la taille des communautés de communes. Bien entendu, le but est de mutualiser les moyens afin de réduire les dépenses, mais il conviendra que les élus continuent à être attentifs et déterminés pour assurer au mieux la défense des intérêts de la commune et de ses habitants, lorsque le périmètre intercommunal sera encore élargi.

À un deuxième niveau, certaines difficultés à confirment. Nous subissons venir désengagement de plus en plus important de l'état, n'apporte pas, de façon pérenne, compensations nécessaires (rythmes scolaires, diminution des services de soutien offerts par les services de l'état du point de vue urbanisme, conseil...). Nous constatons aussi la diminution des dotations (4300 euros de dotation globale de fontionnement en moins entre 2013 et 2015) et des aides qui vont nous obliger à bien cibler les projets que la commune sera désormais capable de réaliser.

Malgré ce contexte peu favorable, le nouveau conseil a commencé à agir. Vous trouverez donc, dans ce bulletin, le bilan financier de la commune et des détails sur deux des actions déjà réalisées. La première urgence à traiter était la mise en place de la réforme des rythmes scolaires puisque elle est devenue obligatoire à la rentrée 2014. Afin d'accompagner cette réforme et pour diversifier les activités sportives des enfants scolarisés sur Pern nous avons procédé à la rénovation du terrain de tennis.

Enfin divers travaux de réfection ou de mise en sécurité du patrimoine communal sont en cours ou vont débuter très prochainement :

- entretien du village : remise en peinture des deux croix de la place du village, renouvellement des arbres au terrain de boules, débroussaillage de l'ancien cimetière...
- enlèvement des cheminées de l'ancien presbytère, réparation et entretien du toit de l'église de Pern suite au dégât des eaux lié à l'orage de grêle du 19 septembre 2014.
- mise en sécurité de la partie haute du lavoir, réparation des murs communaux éboulés ou remaillage partiel de ces murs
- mise en place d'un garde-corps sur le mur au-dessus de la départementale D55 à l'entrée du village
  - réparation du toit de l'église de Terry

Nous envisageons des travaux de plus grande envergure pour l'année 2015 et les suivantes, mais nous devons au préalable nous assurer de la pérennité du soutien de l'état, du conseil général et de la région tant au niveau des dotations que des subventions accordées afin de ne pas mettre en péril l'équilibre budgétaire de la commune.

Je vous souhaite, au nom de tout le Conseil Municipal, une très bonne et heureuse Année 2015.

Christelle GUERRET

# 2014

#### **Sommaire**

Mot du Maire

Etat civil - Artisans et commerçants de PERN

Informations diverses

Le budget municipal 2014

Activités sportives

Les rythmes scolaires

Association de Parents d'Elèves / La vie à l'école

La Diane Pernoise / Jivana Yoga au hangar

La Boule Pernoise / Comité des fêtes

Club de Football

Commémoration Centenaire 1914-1918

#### **ETAT CIVIL 2014**

Naissances : 2 ; Mariages : 1 ; Décès : 3

Evolution de la population Nb d'habitants : 547 Nb de logements : 234

#### <u>Rappels :</u>

- **Ouverture mairie:**
- Lundi 14h-17h30
- mardi, jeudi, vendredi 9h-12h
- et tous les 15 jours le samedi de 10h à 12h.

#### **Contact:**

**Chantal PIECOURT** 

tél / fax: 05.65.21.03.33

Mail: mairie-de-pern@wanadoo.fr

#### \* Permanence de Mme le Maire :

lundi de 13h30 à 16h30

#### ARTISANS, ENTREPRISES ET COMMERÇANTS DE LA COMMUNE

#### Assistante Maternelle :

Monique Pécourt : 05 65 21 09 94 Marie-Claude Laville : 05 65 21 00 72

Artisanat d'Art: Tapisserie-Peinture Atelier ARTEXTURE: 05 65 21 90 93

**Digitopuncture** 

Christine Rodolosse: 06 48 68 73 79

#### Disco-Mobile

Digilight: 05 65 31 81 15

#### Ebéniste :

Jean Louis Mirc : 05 65 21 09 49 Fermy Jean-Luc : 05 65 21 05 65

#### Entreprise de travaux agricoles :

ETA Trémollières : 05 65 21 01 10

Bouchet Bruno: Terry

#### Entreprise de petits travaux :

Allo Seb: 07 86 53 55 24

#### Espaces verts:

Parcs et jardins de la Combe Pauque: 05 65 21 08 80

#### Fleuriste:

VéroFleurs: 09 51 085303

#### Forgeron - maréchal ferrant :

Rémy Rothan : 05 65 21 70 97 Perrier Nicolas : 06 07 56 05 09

#### Garagiste:

Fabre Christian: 06 84 23 89 76

#### Informatique:

Tom JOSEPH: 07 86 53 40 37

#### Menuisier:

Didier Lalbertie 05 65 21 03 46

#### Maçons:

Jean-Luc Bonnet : 05 65 21 08 05 Alain Delort : 05 65 21 00 23

#### Peinture:

Peinture-Déco 46: 06 85 16 20 74

#### Plombier - Ramonage:

Patrice Maury: 07 86 14 12 91

#### Vente de pâtisseries :

Délices du Quercy Blanc: 06 07 58 21 90

#### Vente de viande bovine :

La ferme Quercy Bio : 05 65 21 06 60 Les Vignassous : 05 65 2103 26

#### Vente de viande ovine

La Ferme de Fontanet: 05 65 21 02 63

# 2014

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### TRI DES DECHETS

Des erreurs ont été constatées dans certains bacs de collecte des déchets recyclables (poubelles vertes) de notre commune.

Il est nécessaire d'améliorer la qualité des déchets recyclables collectés pour trois raisons essentielles : améliorer les conditions de travail des agents de tri et de collecte, mieux capter les déchets recyclables et réduire les coûts au niveau de la collecte et sur le traitement du refus (erreurs de tri).

#### Tri: des erreurs aux conséquences graves

Il s'agit des déchets jetés dans les bacs verts et qui dégradent la sécurité ou les conditions de travail des agents de tri et de collecte: seringues, verre, produits chimiques, couches-culottes, litières d'animaux, restes de repas, viscères... Cette liste, malheureusement non exhaustive, énumère ce que l'on trouve encore trop souvent sur le tapis de tri...



#### Témoignage d'un agent de tri :

"En visitant le centre de tri, les personnes sont surprises de voir passer sur le tapis des choses qui n'ont rien à faire dans le recyclable: seringues, couches, restes de repas... Ils prennent alors conscience que le tri fait par chacun a des conséquences sur nos conditions de travail." Françoise C.

#### Tri: des consignes plus simples

- Désormais, les consignes de tri sont plus simples dans le Lot. Vous pouvez jeter dans le bac vert tous les emballages (en plastique, en carton, en métal) et tous les papiers (prospectus, enveloppes...).
- Dans les bacs verts (tri sélectif), sont donc admis tous les emballages en plastique (y compris les pots de fleurs en plastique vides), et tous les papiers propres. Sont interdits les « sopalins », « kleenex » et tous les types de couches.

Pensez aussi que les déchets encombrants ne doivent pas être déposés dans ou à côté des bacs (mobilier, radiateurs, matelas, déchets de rénovations...). **Pour**  vos déchets volumineux ou toxiques, les déchetteries sont à votre disposition (voir les horaires ci-dessous).

Si vous avez des doutes ou des questions sur le tri, n'hésitez pas à contacter le SYDED au 05 65 21 54 30.

- Dans les containers à verre, ne sont admis que les bouteilles en verre, les bocaux et les verres d'emballage (type verre à moutarde). Tous les autres types de verre sont interdits (vitrage, vaisselle en verre, verres pour boire). En effet, ces verres sont de qualités différentes (pyrex, cristal...) et provoquent la présence de défauts dans le verre recyclé.
- Les autres types de verre doivent donc être portés à la déchetterie, ou placés dans la poubelle normale (bac gris) s'ils sont en petite quantité. Ne surtout pas les laisser devant les containers, ils représentent un danger de blessures pour les autres usagers et les employés du sitcom.

#### **\*** DECHETTERIES

# Horaires d'ouverture de la déchetterie de CASTELNAU

Lundi- mardi: 14h-18h. Samedi : 14h-17h. Mercredi- vendredi: 9h-12h (fermée le jeudi) Horaires d'ouverture de la déchetterie de LALBENOUE

Mardi-samedi : 9h-12h (fermée le lundi) Mercredi- jeudi- vendredi: 14h-18h

Horaires d'ouverture de la déchetterie de CAHORS (près des « 7 ponts »)

8 h-12h et 13h30-18h30 : lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi (jusqu'a 18 h) 13 h30-18 h30 : mardi

A Cahors, **une antenne d'Emmaüs** est présente sur le site de la déchetterie et **récupère tous les objets qui peuvent resservir**.

#### TRANSPORT A LA DEMANDE

Transport à la demande les **mercredis** (14h - 18h) sur la communauté de communes à destination de Cahors. *La procédure est la suivante* :

1) L'usager prévient à l'avance le transporteur et ceci au plus tard la veille avant 17h.

Coordonnées du transporteur à contacter :

#### **RAYNAL VOYAGES Tel: 05 65 23 28 28**

- 2) Le transporteur prend en charge l'usager à son domicile afin de le transporter à destination définie préalablement.
- 3) Il récupère l'usager à un lieu et une heure définis par avance afin de le reconduire à son domicile. Le coût de la prestation s'établit à 2€ le trajet soit

**4€ l'aller -retour**. Cette somme est à régler au transporteur lors de la montée dans le véhicule.

# 2014

#### INFORMATIONS DIVERSES

#### LISTE ELECTORALE

Monsieur le Préfet du Lot, a demandé aux commissions électorales de chaque commune de vérifier les qualités d'électeurs de toutes les personnes inscrites sur les listes électorales. La Mairie doit donc être en mesure de justifier auprès de M. Le Préfet de la qualité d'électeur de tous les inscrits.

La commission électorale de Pern, composée d'un délégué du Tribunal, d'un délégué de la Préfecture et de Mme le Maire s'est réunie fin novembre dans ce but. Cette commission a établi une liste d'une cinquantaine de personnes, de tous âges, n'acquittant sur Pern ni la taxe d'habitation, ni les impôts fonciers (bâti ou non), ni l'impôt sur les entreprises. Pour les jeunes, il a été supposé qu'ils étaient potentiellement étudiants jusqu'à 25 ans et n'apparaissent sur cette liste que ceux nés avant ou en 1990.

En conséquence, ces personnes vont donc recevoir au cours du premier trimestre 2015, un courrier leur demandant de justifier de leur qualité d'électeur sur Pern. Pour la plupart, il leur suffira de retourner à la mairie une attestation de domicile signée par leurs parents.

Rappel: on distingue domicile et résidence du point de vue du code électoral de la manière suivante: la résidence est le lieu dans lequel vous résidez plus de 6 mois dans l'année. Vous pouvez donc avoir votre résidence en dehors de Pern, mais être tout de même domicilié à Pern, (par exemple si vous y passez des vacances) et donc être électeur à Pern.

#### **OPERATION PACT HABITAT**

La communauté de commune du Quercy Blanc a souhaité mettre en place **une action pour aider les particuliers à aménager et rénover leurs habitations**. Pour cela elle finance une permanence d'informations sur les aides à la rénovation existantes (Conseil Général, Région, Caisse de Retraite...).

Le conseil et l'étude de faisabilité sont gratuits, il reste deux permanences sans rendezvous : à la mairie de Castelnau-Montratier le 7 janvier, de 9 h à 12 h et à la mairie de Montcuq le 14 janvier, de 9 h à 12 h .

Contact : Angélique Chaussadas : 05 65 35 81 39 ou 06 77 60 96 65.

#### PROTECTION INCENDIE DE NOTRE COMMUNE

#### PROSPECTION DE POINTS D'EAU NATURELS OU ARTIFICIELS

Afin d'améliorer la **défense extérieure contre l'incendie (DECI)** de notre commune, nous avons lancé en étroite collaboration avec le Service d'Incendie et de Secours (SDIS) du Lot **une étude pour le développement de notre DECI.** Cette étude commence par la prospection et la vérification des points d'eau.

Nous avons besoin de **l'aide de toute la population** pour assister les pompiers du service prévision du SDIS dans cette démarche. En effet, nous devons recenser sur l'ensemble de la commune, tous les points d'eau naturels (lacs, mares...) ou artificiels (citernes enterrées ou non, puisards... mais pas les piscines) qu'ils soient publics ou privés. Ces points d'eau doivent contenir **au moins 30m³ d'eau**.

Si vous connaissez de tels p	oints d'eau, merci de	renvoyer ou d	le ramener ce document à la mairie			
Type de point d'eau :	□ lac ou mare □autre (préciser)	□ citerne	□citerne enterrée			
Point d'eau :	□ public	□privé (si connu, nom du propriétaire) :				
Contenance approximative: (ou dimensions approximatives):						
Situation géographique	: (lieu-dit + indicat	tions de posit	cionnement)			
<i>Personne à contacter</i> pour plus de renseignements (tel) :						

Taxes foncières : 59821 €

+ droits de mutation 7111€

# 2014

#### Recettes de Fonctionnement réalisées au 15/12/2014: 267007 euros

#### Locations: Remboursement des repas 4 logements + garderie + redevances + s. des fêtes Terry + Concessions cimetière 72 886

Dotations +compensations de l'état : 132076 € + Rembours. frais de fonct. école : 2700 € + Participation de la CCQB (école) : 12000 €

146 812

## **Budget Municipal 2014**

#### Subventions versées :

Pétanque L'Hospitalet-Pern: 100€ FNACA (anciens d'Algérie) : 30 € La Diane Pernoise : 200 € Mutuelle Coups Durs: 160 €

Club Rugby: 100 € Club Foot : 100 € Sapeurs Pompiers: 100 €

Prévention Routière : 30 €

Dépenses de Fonctionnement Réalisées au 15/12/2014 : 196 437 euros

Intérêts des emprunts

#### Subventions votées mais non versées : La Boule Pernoise (nouveau club) : 150 €

Assoc. Parents (RPI): 80 € (papiers non fournis) Assoc. Amis Bibliothèque : 30 € (papiers non fournis)

Comité des fêtes : 150 € (papiers non fournis)

Centre de Loisirs (Canailloux): 120 € (papiers non fournis)

Crêche (Farandole): 80€ (papiers non fournis)

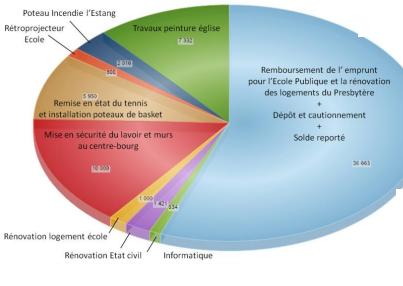
Indemnités+cotisations : 20618€ Service incendie: 14649€ Syndicats (gestion, cours d'eau) :1324€ Subventions: 820 €

6 446 FNGIR

Cantine: 12051€ EDF: 9111€ 53 174

- + Fournitures diverses : 3207€
- + Fournitures école : 2281€+ entretien bâtiments (croix, toitures, plomberie, vidange fosse-septique...): 7865€
- + Telecom et affranchissement :2948€
- + remb. frais école de l'Hospitalet : 3200€...

Dépenses d'investissement Votées au budget 2014 : 53884 euros +Décisions modificatives complémentaires : 11932

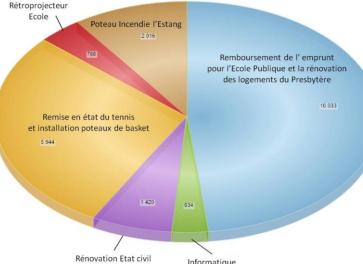


cotisations centre de gestion : 926€

Charges de personnel (salaires+charges+retraite) :97285€

98 211

Dépenses d'investissement réalisées au 15/12/2014



Informatique

# Information sur l'évolution des impôts locaux

Vous avez probablement constaté sur vos avis d'imposition concernant la taxe d'habitation, ou les impôts fonciers, que les taux d'imposition de la commune avaient légèrement augmenté (cf tableau ci-dessous). Cependant vous avez aussi dû observer que le montant global de votre imposition avait peu varié.

Deux raisons principales ont amené votre nouveau conseil municipal à voter cette légère augmentation des impôts communaux.

La première est qu'un grand nombre de subventions notamment celles du Conseil Général, sont calculées en **fonction de l'effort fiscal** de chaque commune. Or, la commune de Pern est l'une des communes où les administrés sont les moins imposés du Lot. En conséquence, lorsque notre commune demande une subvention, les **taux de subventions qui lui sont attribués sont les plus faibles** (la commune peut perdre jusqu'à 10 points du taux de subvention, par exemple n'être subventionnée qu'à hauteur de 30 % au lieu de 40 %). Or ces subventions sont généralement accordées pour des projets financièrement importants, et les sommes ainsi allouées à la commune sont beaucoup plus faibles.

La deuxième raison de cette légère augmentation est **qu'elle est compensée par la baisse** des impôts locaux affectés à l'intercommunalité. En effet, afin d'harmoniser les impôts intercommunaux sur les deux cantons de Castelnau et de Montcuq (suite à la fusion des deux intercommunalités), les impôts intercommunaux subissent eux une légère diminution cette année, pour les communes du canton de Castelnau.

Pour conclure, ceci nous a donc permis **d'améliorer notre effort fiscal communal** sans que cela n'entraîne de dépense supplémentaire trop importante pour les contribuables pernois.

TAUX	Taux d'imposition intercommunal <b>2013</b>	Taux d'imposition intercommunal <b>2014</b>	Variation du taux d'imposition intercommunal	
T. Habitation	9,62 %	9,11 %	-0,51 %	
T. Foncier Bâti	8,74 %	8,10 %	-0,64 %	Pour comparaison :
T. Foncier non bâti	69,96 %	65,11 %	-4,85 %	Moyenne du taux total
C. F.E	18,35 %	16,44 %	-1,91 %	(communal
TAUX	Taux d'imposition communal <b>2013</b>	Taux d'imposition communal <b>2014</b>	Variation du taux d'imposition communal	+intercommunal) pour les communes lotoises de même
T. Habitation	5,87 %	6,4 %	+0,53 %	importance
T. Foncier Bâti	4,35 %	4,99 %	+0,64 %	2013
T. Foncier non bâti	21,03 %	22,93 %	+1,9 %	(entre parenthèses les moyennes
C. F.E	11,37 %	12,40 %	+1,03 %	régionales)
TAUX	Total taux communal + intercommunal <b>2013</b>	Total taux communal + intercommunal <b>2014</b>	Variation totale des taux d'imposition communal + intercommunal	
T. Habitation	15,49 %	15,51 %	+0,2%	17,72% (20,97%)
T. Foncier Bâti	13,09 %	13,09 %	0%	18,96% (19,72%)
T. Foncier non bâti	90,99 %	88,04 %	-2,95%	152,41% (106,4%)
C. F.E	29,72 %	28,84 %	-0,88%	28,84% (33,61%)

#### Activités sportives

Jusqu'à présent, les enfants de l'école publique bénéficiaient des installations sportives du collège privé (notamment l'utilisation gracieuse de la salle de gymnastique et du gymnase). Suite à la fermeture du collège St Paul, l'organisation des activités sportives des enfants de l'école publique a dû être réorganisée. Nous avons donc décidé de réaliser des investissements, dans ce domaine sportif, à la fois au profit des enfants scolarisés mais aussi en faveur de tous les habitants.

Les activités sportives en salle (lutte, danse, gymnastique...) pour les enfants scolarisés à Pern, se déroulent désormais dans la salle (utilisée aussi pour la cantine) située au-dessus de la mairie. Afin de pouvoir travailler en toute sécurité, une douzaine de tatamis ont été achetés.

La remise en état du terrain de tennis a été décidée, avec transformation partielle en terrain multisport. La dalle en béton poreux réalisée dans les années 80 s'était sensiblement dégradée. Sa surface était devenue inégale (différence de hauteur entre les différentes plaques) et fissurée par endroit. Le développement de nombreuses mousses la rendait dangereuse dès que le temps était humide. Une remise en état globale a donc été programmée, avec ponçage des surfaces, bouchage des fissures, rénovation du mobilier et remise en couleur de la surface de jeu.

Par ailleurs, pour augmenter la diversification des activités sportives des enfants scolarisés à Pern, un mini-terrain de basket a été intégré au terrain de tennis, avec matérialisation des lignes de jeu au sol et installation de deux panneaux de basket adaptés à l'âge des enfants. Le terrain de tennis rénové ainsi que le terrain de basket sont aussi utilisés lors des activités périscolaires.

Pour accompagner cette rénovation, trois joueurs de tennis amateurs de notre commune ont proposé au cours de l'été une initiation au tennis aux jeunes de la commune. C'est ainsi que les vendredis 18 et 25 juillet et les 1er et 8 août, une douzaine d'enfants et de jeunes de la commune (entre 4 et 15 ans) sont venus découvrir les plaisirs de la petite balle jaune.

Un grand merci aux 3 bénévoles : Messieurs L. Benayoun, F. Martinez et P. Maury qui n'ont pas été découragés par les orages intempestifs, et qui ont transmis leur enthousiasme pour ce sport.



Le terrain de tennis et les poteaux de basket après rénovation

Le terrain est ouvert à tous, il suffit de venir régler la cotisation (annuelle ou pour une semaine) en Mairie, aux heures d'ouverture. Le paiement de la cotisation annuelle entraîne la fourniture d'une clé du tennis. La carte est valable du mois de Mai de l'année en cours au mois de Mai de l'année suivante. La clé du cours de tennis est changée tous les ans. A partir du 1er octobre, un tarif préférentiel est accordé (demi-tarif) pour la fin de la saison. Il est aussi possible (notamment pour les vacanciers) de cotiser seulement pour une semaine. Une caution est demandée pour la clé (30 €), qui est restituée lorsque la clé est rendue en fin d'année (mai) ou de semaine.

la cle est rendue en fin d'affilee (mai) ou de semanie.					
Type de Carte	Age	Tarif			
Annuelle Individuelle	Adulte	30€ - 35€*			
	Enfant (-15ans)	15€ - 20€*			
	Etudiant	20€ - 25€*			
	Couple	40€ - 50€*			
Annuelle Familiale	2 adultes				
	+2 enfants	45€ - 60€*			
	de -15 ans				
Semaine	Adulte	15€			
	Enfant (-15 ans)	10€			

<sup>\*</sup> tarif pour les habitants hors commune de Pern

#### INFORMATION RECENSEMENT

Nous vous informons que le recensement se fera à partir du 15 janvier. Mme Chantal Piécourt a été désignée comme agent recenseur. Merci de lui réserver un bon accueil.

Ces données sont importantes pour la vie de la commune puisque c'est à partir de ces chiffres que sont attribuées les dotations.

#### **Nouveaux Rythmes Scolaires**

Depuis la rentrée 2014, toutes les communes ont eu l'obligation de mettre en place, à leur charge, la réforme des rythmes scolaires.

Cette nouvelle organisation du temps scolaire a pour objectif pédagogique de permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école : favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs ; bénéficier de 5 matinées au lieu de 4 pour des temps d'apprentissage plus réguliers.

La commune de Pern, en concertation avec les enseignants et les parents, a donc proposé que les temps pédagogiques sous la responsabilité des enseignants finissent plus tôt dans l'après-midi et qu'ils soient suivis d'un temps d'accueil périscolaire, avant la traditionnelle garderie du soir. Une matinée supplémentaire de travail a aussi été ajoutée le mercredi matin.

Les élèves de l'école de PERN (RPI Pern-L'Hospitalet-Cézac) bénéficient de ces nouveaux horaires à l'école depuis septembre 2014, qui cherchent à atteindre cet objectif.

Ces nouveaux horaires sont donc les suivants :

#### les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- temps scolaire : de 9h00 à 12h30

- cantine : de 12h30 à 14h00

- temps scolaire : de 14h00 à 15h45

- temps périscolaires de 15h45 à 16h30

- garderie de 16h30 à 18h30

#### le mercredi matin:

- temps scolaire : de 9h00 à 12h00

- garderie de 12h00 à 13h00.

Durant les temps périscolaires, les enfants sont répartis en deux groupes et placés sous la responsabilité du personnel communal ou sous celle d'intervenants extérieurs.

Des activités très diversifiées ont été mises en place par nos employées municipales en charge de ces activités qui se sont formées et investies avec enthousiasme dans cette nouvelle tâche. Par exemple, pour ce premier trimestre de l'année 2014-2015, ont été proposés des ateliers: jardinage, lecture de contes, danse, jeux de société (échecs, scrabble...), cuisine, détente, poterie, couture, etc, et bien sûr des activités sportives et de plein air quand le temps le permettait. Pour les prochains trimestres, il est prévu

de faire bénéficier les enfants des compétences d'intervenants extérieurs (atelier Conte avec Anne-Lise Vouaux-Masel ....).

Un premier bilan de ces activités périscolaires lors du dernier conseil d'école a montré que les enfants et les parents sont satisfaits de cette nouvelle organisation.

Pour cette année 2014-2015, le conseil municipal a souhaité que la commune prenne en charge l'intégralité des coûts générés par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Ces coûts comprennent non seulement les salaires des employés pendant les temps périscolaires mais aussi les frais liés aux activités (achat de matériel, rémunération des temps de préparation, du nettoyage des salles ...) ainsi que la rémunération des intervenants extérieurs.

Pour 2014-2015 : un budget estimatif du surcout lié à la réforme des rythmes scolaires est le suivant :

 rémunération des employées municipales pour ces activités: 10000€

- achats divers : 700€

- rémunération des intervenants extérieurs : 400 €

Soit un coût global d'environ **260 euros par enfant**. Les crédits accordés via le fond d'amorçage par l'état s'élèvent à 90 euros par enfant, et la commune a touché pour l'instant un tiers de cette somme. Nous espérons que ce financement de l'état sera bien pérennisé, mais la prise en charge pour la commune reste néanmoins très importante!



#### L'Association des Parents d'Elèves du R.P.I. L'Hospitalet – Pern – Cézac



Crée en 1995, cette association est composée de parents d'élèves bénévoles.

Elle permet de financer de beaux projets tels que des activités et des sorties Pédagogiques.

C'est principalement la Brocante que nous organisons, chaque année le dernier Dimanche d'Avril, qui nous aide à récolter les fonds pour ces sorties et pour remplir la hotte du Père Noël.

Pour la quatrième années, le vide-dressing qui se déroule à la salle des fête de Granéjouls le dernier dimanche de septembre .

Malheureusement, les membres actifs ont des enfants qui grandissent, et bientôt ils ne prendront plus le chemin de nos écoles.

Nous avons donc besoin de nouveaux parents pour que vive encore longtemps cette association et au travers elle, apporter ces « petits plus » qui sont énormes pour nos enfants.

Alors, si le cœur vous en dit, n'hésitez plus à venir nous rejoindre lors de nos réunions ou nous vous expliquerons le fonctionnement de l'A.P.E.

Vous serez accueilli les bras ouverts par une équipe chaleureuse et Conviviale.

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux Pour l'année 2015.

Les membres de l'A.P.E

#### Notre école

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Dans notre école, il y a 2 classes : une classe de CM1-CM2 et une classe de CE1-CE2. La maîtresse des CM1-CM2 s'appelle Véronique et le maitre des CE1-CE2 Vincent. Nous sommes 19 CE1-CE2 et il y a 23 CM1-CM2. En tout il y a 42 élèves. Deux élèves ont des parents forains et ils partent et reviennent pendant l'année.

À l'école on apprend le français, les mathématiques, et l'anglais, on découvre des œuvres d'arts, la géographie, l'histoire, on pratique les sciences, les arts et du sport. On écrit des exposés, on crée des vidéos. Nous avons un conseil pour régler les problèmes, pour proposer des choses. On apprend à grandir.

Dans nos classes, on a un tableau pour les métiers : on s'inscrit pour rendre service aux autres (allumer et éteindre la lumière, effacer le tableau, tenir les comptes de la coopérative de la classe...)

Nous participons à des projets. Nous sommes allés à l'USEP pour courir. On rencontre d'autres écoles et l'USEP nous prête des frisbees, un kit d'escrime. Nous dessinons pour des concours organisé par un musée du Japon ou pour un calendrier. Des artistes viennent dans notre école : des clowns, une conteuse.

On fabrique et on vend le journal de notre classe. Il coûte 50 centimes et avec l'argent on peut acheter ce qu'on décide pendant notre conseil. Nous avons décidé d'avoir un poisson rouge parce que notre hamster est mort. Nous élevons aussi des phasmes (27 maintenant). Le soir après la classe on pratique des activités avec Christine, Karine ou Ingrid : danse, jeu collectif, cuisine, peinture, bricolage... Si vous voulez avoir de nos nouvelles pendant l'année vous pouvez aller sur notre site internet (<a href="http://ecole-pern.net">http://ecole-pern.net</a>) ou lire notre compte twitter (@ce\_pern).

Les élèves de CE1-CE2 de l'école de Pern.



#### LA DIANE PERNOISE

Nous démarrions l'an passé le compte rendu de La Diane Pernoise par ces mots : « Il était une fois la chasse banale ... ». Malheureusement, cette saison confirme ce que nous avions pu écrire. Qui, cet automne, aura accroché à son tableau de chasse un perdreau, un lièvre ou même un lapin ? Plus simplement, qui aura eu le plaisir de voir son chien arrêter ou lever un petit gibier ? Sans doute certains auront pu effectuer quelques tirs sur nos palombes sédentaires. C'est probablement tout. Il reste maintenant la quête royale de la bécasse pour les aficionados de cette chasse palpitante.

Nous en venons à nous demander s'il ne va pas falloir créer un musée de la petite faune pour que nos enfants puissent découvrir ce que furent les richesses de notre territoire! Pourtant, au début de l'été, les informations recueillies laissaient supposer une bonne présence de lièvres. Quelques compagnies de perdreaux avaient aussi été vues, laissant présager une saison honorable. Mais cet automne, lièvres et perdreaux sont restés très « discrets », voire absents. Quant aux lapins, comme tous les ans, leur cheptel évolue en dent de scie au rythme des épizooties. Myxomatose VHD (maladie hémorragique virale) les déciment en alternance. Leur nombre était au plus bas en septembre, octobre.

Que faire? Quelles actions pour redresser cette situation? Est-ce encore possible? Autant de questions qui nous hantent et auxquelles les réponses que nous avons tenté d'amener nous apparaissent si décevantes. Nous avions décidé en Assemblée Générale de cesser les lâchers de faisans de tir pour consacrer nos efforts sur des lâchers de perdreaux de reproduction. C'est un quasi-échec. Les lâchers réalisés n'ont pas significativement amélioré la situation. Il est possible que nous reprenions les classiques lâchers de faisans la prochaine saison. Nous nous efforçons également de contenir la prolifération des espèces dites « nuisibles ». Renards, fouines, ragondins et pies sont piégés (une cage à pie a été achetée) et tirés au cours de nos chasses, en particulier lors des battues. Thomas Arnagol s'est particulièrement distingué en abattant cet été une quinzaine de renards. Il a été plus efficace que nos cages et collets!

Un point particulièrement important est encore à souligner, le problème des animaux domestiques, chiens et chats, en état de divagation systématique de jour comme de nuit, battant la campagne et visitant les poulaillers. Toujours les mêmes animaux d'ailleurs. Nous renouvelons notre demande faite l'an dernier: Il serait vraiment souhaitable que les propriétaires de ces animaux veillent à les garder chez eux.

Côté gros gibier, pas de souci, il est toujours aussi abondant. Dix sept sangliers ont été tués à ce jour lors des battues qui regroupent les trois communes de l'Hospitalet, Le Montat et Pern. Quant aux chevreuils, sur les 45 colliers attribués par la Fédération Départementale de Chasse, 40 ont été utilisés. 10 chevreuils ont été tués lors des tirs sélectifs à l'approche effectués cet été et 30 lors des battues. Comme l'an passé, un chevreuil a été offert aux « Restos du Cœur ».

Et pour conclure, nous posons nos trompettes de chasse et sortons notre tambour : « *Oyez ! Oyez ! Braves gens !* » à l'aube de cette nouvelle année les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux. Nous vous souhaitons pour vous-même, pour vos proches et tous ceux que vous aimez, tout le meilleur pour 2015. Que cet an nouveau vous apporte joie, bonheur et succès dans la réalisation de vos projets, et surtout, surtout une santé d'acier, notre bien le plus précieux.



Le Bureau.

### **Association JIVANA YOGA AU HANGAR**

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

L'association JIVANA propose des cours de Yoga à Pern.

La pratique du Yoga nous permet de trouver stabilité, équilibre, harmonie. Ce langage développe notre concentration et l'art des postures ramène souplesse et vigueur.

Les cours de Yoga se déroulent :

<u>Lundi</u>: 18h30 à 20h00 <u>Mercredi</u>:18h30 à 20h00 <u>Vendredi</u>: 10h00 11h30

Contact: Nathalie Bousquet 05 65 21 01 57

#### La Boule Pernoise

Enfin le Club de Pétanque de PERN renaît de ses cendres!

Créé en 1977 par une bande de copains (Mr TREMOLLIERE Marcellin, Mr BACH Georges, Mr MAGNES Charles, Mr LUC Marcel, Mr RODOLOSSE Raymond et Mr DELON Jean-Marie), le Club s'était endormi au fil des ans.

A l'initiative de plusieurs femmes passionnées de ce sport, le 24 Novembre 2014 le Club s'est réveillé et a pris le nom de « LA BOULE PERNOISE » depuis le 13 Décembre 2014.

Il ne faut pas oublier les autres passionnés qui nous ont rejoints et qui sans eux LA BOULE PERNOISE n'aurait pu exister.

La Pétanque permet à tous de se retrouver et de pratiquer une activité physique en toute convivialité et en toutes saisons. Ce Club affilié à la F.F.P.J.P se donne pour but l'organisation de concours, de séances d'entraînement pour les jeunes et anciens désireux de découvrir ou de redécouvrir ce sport.

Outre les concours officiels pour les licenciés (Championnat des Clubs Séniors, Vétérans et Féminines...), nous vous invitons à nous rejoindre, sur les terrains de pétanque de PERN :

Le Vendredi soir à partir de 20H 30.

Le Mardi après-midi à partir de 15 H. (quand le temps le permet!)

Le but étant de se divertir!

La BOULE PERNOISE proposera également une soirée grillade + concours amicaux à la mêlée (ouvert à tous et à toutes) certains Vendredi soir à la belle saison. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre!

# La Présidente Mme LALBERTIE Sylviane avec Mr RODOLOSSE Jacques, Mme ALBOUYS Françoise, Mr BRUGIDOU Bernard, Mr RODOLOSSE Francis et Mme DEPRET Huguette. Pour tout renseignement contactez-nous au: 05 65 21 08 54.

#### Comité des fêtes





Tous les membres du comité vous remercient à tous pour votre participation active à nos festivités qui ont permis leur bon déroulement.

Pour l'année 2015, vous pouvez nous retrouver :

- les 23 et 24 mai pour la fête votive
- le 20 juin pour le feu de la St Jean
- le 9 août pour la fête de Terry

Nous ne rappellerons jamais assez que toute aide aux préparatifs sera la bienvenue.

Comme chaque nous passerons vous amener les fleurs début mai, et par avance nous vous remercions de l'accueil chaleureux que vous nous réserverez.

Merci aux bénévoles qui donnent de leur temps pour que les manifestations se passent au mieux

Rémi Bourdet

Président du comité

2014

Le **Football Club Quercy Blanc**, situé à L'Hospitalet et regroupant les communes de Castelnau-Montratier, Le Montat, Labastide-Marnhac ,L'Hospitalet et depuis peu Pern a donné le coup d'envoi de sa nouvelle saison.

Lors de l'assemblée générale, une nouvelle équipe dirigeante a été élue avec à sa tête :

• Président : SOL Gilbert

• Vice Président : PIECOURT Christophe

Secrétaire : SULTAN Valérie
 Secrétaire adj. : SAMARIA Paula
 Trésorière : QUEROL Laetitia
 Trésorier adj. : GAGEY Michel

Nous comptons actuellement 146 licenciés (soit 7 de plus que l'année précédente) répartis ainsi :

> 59 seniors : dont 16 féminines

➤ 66 juniors : des U6 à U17 dont 4 féminines

> 21 dirigeants : dont notre arbitre LOUIS

Dominique

Nous avons deux équipes séniors, une équipe de vétéran et une équipe féminines

**L'équipe 1**: qui évolue en promotion d'excellence, actuellement classé 2eme au championnat, nous comptons parmi nos joueurs, le meilleur buteur départemental. Cette équipe doit en grande partie son succès à son nouveau coach LEQUESNE Pascal.



**L'équipe 2** : qui évolue en promotion de 1ère division, est auto-encadrée par des joueurs bénévoles et très investis au sein du club.



**Les féminines** (équipe créée en 2011/2012) ne cessent de progresser, actuellement 2ème au classement.



L'équipe des **vétérans** n'a pas de championnat officiel de prévu mais se retrouve volontiers lors de matchs amicaux organisés entre vétérans de divers club. Ils ne se font pas prier pour une 3eme mi-temps autour d'un petit festin.

Quant aux autres catégories de jeunes, bien encadrées par nos coachs et ceux de St Paul de Loubressac, Saint Matre, Saint Cyprien/Montcuq (ententes créées pour les catégories jeunes) elles poursuivent leurs entrainements et leurs rencontres le samedi après-midi, toujours avec la même passion. L'énergie des bénévoles et des dirigeants permet d'organiser diverses manifestations publiques tout au long de l'année, ainsi que des soirées privées ou règne la bonne ambiance.

Vos encouragements autour du stade sont très important pour le mental de nos joueurs alors n'hésitez pas à venir nombreux soutenir nos footballeurs et footballeuses.

Si vous êtes intéressés par le football et que vous voulez partager ce plaisir avec nous, vous êtes les bienvenus.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le Président Mr SOL Gilbert au 06.23.81.25.64 ou Mme QUEROL Laetitia au 06.70.63.91.95.

Tout le Football Club Quercy Blanc vous souhaite leurs meilleurs vœux et une bonne année 2015.

# Commémoration du Centenaire de la guerre 1914-1918

Afin d'honorer les soldats de la commune de PERN mort lors de cette guerre, j'ai souhaité cette année et durant les 3 ans à venir, rappeler aux Pernois l'histoire de leurs « poilus ». Vous trouverez donc ci-dessous le discours prononcé devant le monument aux morts le jour de la fête.

« Dans un peu moins de deux mois débuteront dans toute la France, les cérémonies commémoratives du centième anniversaire de la guerre 14-18. En raison de la fête votive de notre village, nous nous y associons aujourd'hui avec un peu d'avance sur le calendrier officiel.

Devant cette plaque du souvenir, témoignage cruel et poignant du sacrifice de 21 soldats de la commune et de la paroisse de Pern, morts pour la France, ayons une pensée pour ces combattants mais aussi pour leurs familles qui furent si durement éprouvées.

Certaines d'entre elles ont des descendants présents dans cette assemblée et, eux aussi, ont été marqués par les souvenirs douloureux qu'évoquaient leurs parents et leurs grands-parents. Les premiers noms qui figurent sur cette plaque : Delpech Florimond (ou Jean), Laviale Victor et Planavergne Jean sont ceux de jeunes hommes, dans la force de l'âge qui, mobilisés dès les premiers jours d'Août 1914 donnèrent leur vie pour leur Patrie quelques mois plus tard.

En juin, ils avaient, sans doute, participé à la traditionnelle fête votive comme nous le faisons aujourd'hui. A la fin du mois de Juillet, ils vaquaient aux travaux habituels des champs, terminant les fenaisons ou préparant activement la moisson.

Et puis soudain, en ce 2 Août, les cloches des églises se mirent à sonner à toute volée. Elles sonnaient dans tous les villages, égrenant leurs glas lugubres et leurs tintements répétés. Il n'y avait dès lors plus de doute, ce tintamarre inhabituel qui glaçait le sang et figeait les gens sur place, annonçait la terrible nouvelle : la guerre !

D'ailleurs, l'ordre de mobilisation générale n'allait pas tarder à être affiché sur la porte principale de la mairie et nul n'ignorait ce qu'il signifiait.

Il fallait donc se préparer pour rejoindre sa caserne : faire son paquetage, quitter sa famille, tout cela n'était qu'une question d'heures pour les plus jeunes, de jours pour les plus âgés.

Dans les fermes isolées, les hameaux, les villages l'on vit partir tous ces hommes de 20 à 40 ans, la gorge nouée, le cœur serré.

A l'école de la République et dans tous les discours officiels, on avait exalté le patriotisme de toute cette jeunesse, en revendiquant haut et fort « A nous l'Alsace et la Lorraine ». On préparait les esprits à une guerre qui libèrerait ces régions du joug allemand, mais son échéance avait souvent été repoussée et finalement on espérait qu'elle n'aurait pas lieu.

Tout cela était maintenant dans les têtes de cette multitude de mobilisés qui envahissait les gares, rentrait dans les casernements et serait bientôt dirigée vers le front. Pris dans l'ambiance de cette fraternité nouvelle, ils partaient confiants, n'ayant pas de doute sur l'issue de la guerre : dans un élan magnifique, la France allait se débarrasser de son ennemi en quelques semaines!

Pendant quelques jours ils y crurent, car sur toute la ligne des frontières, de l'est à l'ouest, les Français avançaient sans trouver de résistance notable. On entendait dans les rangs serrés de nos troupes en pantalons rouges ; « Dans une semaine, nous serons à Berlin! »

Et puis dès le 20 Août, ce fut le déchaînement d'une violence sans précédent. Jamais nos braves soldats n'avaient imaginé un tel déchaînement de bombardements dévastateurs, de rafales de mitrailleuses meurtrières, une telle hécatombe de morts et de blessés souvent affreusement mutilés.

Dans la seule journée du 22 Août, il y eut 27000 tués du côté français et malgré ces sacrifices, partout nos troupes battaient en retraite, l'ennemi envahissait notre pays et Paris était menacée.

Puis, dans un sursaut inespéré mais héroïque, à partir du 6 septembre, nos armées reprirent le dessus et repoussèrent les allemands, ce fut la victoire de la Marne.

Mais hélas, la guerre était loin d'être finie, elle allait s'enliser pour quatre longues années dans des combats de tranchées où l'atrocité de la lutte et les conditions de vie extrêmes des soldats provoquèrent des centaines de milliers de victimes.

Parmi elles, ces soldats de Pern dont les noms sont gravés à jamais dans la pierre là devant nous!

En cette année 2014, ces premiers noms nous interpellent et nous allons relater brièvement ce qu'ils vécurent afin d'honorer leur mémoire.

#### Delpech Florimond (ou Jean):

Né le 12 juin 1882, habitant au lieu-dit Belpech, grand-père de notre compatriote et ami Laurent Delord. Il était marié et père d'une petite fille prénommée Julia que beaucoup d'entre vous ont connue.

Il avait été affecté au 11ième Régiment d'infanterie de Montauban comme ses camarades Guillou Jean et Clavières Jean-Baptiste. Avec quelques extraits du journal tenu par un officier de son régiment nous pouvons suivre son parcours : « Transporté par train dans la région Champenoise le 7 Août, (lui n'est parti que le 12 août) le 11ième RI passe la frontière belge le 21 Août après 100 km de

marche et sans avoir trouvé de résistance. Il avance ensuite sur plus de 30 km dans le territoire Belge. Mais dès le lendemain, 22 Août, les attaques françaises subissent les feux meurtriers de l'ennemi et les rangs sont déjà bien éclaircis.

Dans les jours qui suivent, le 11 ième RI bat en retraite, celle-ci est continue, harassante sous un soleil de plomb et au milieu d'une population en fuite. Dans leur retraite, les soldats traversent les villages où deux semaines auparavant ils étaient passés plein d'enthousiasme et de confiance. Ils sont désespérés ! Mais dès le 7 septembre, l'ordre est donné par le Généralissime Joffre « de ne plus regarder en arrière et de se faire tuer sur place plutôt que de reculer ».

Le 11 septembre, après de violents combats, l'ennemi s'enfuit, la poursuite s'engage mais les allemands vont se retrancher sur les hauteurs de Maisons en Champagne. La guerre de tranchées va commencer. » Ces extraits nous font mieux comprendre ce que vécurent tous les soldats de Pern engagés dans les premières batailles de 1914.

Ils passèrent en quelques jours de la peur d'une défaite qui leur paraissait inéluctable à l'espoir d'un renversement inespéré de la situation qui, hélas, ne fût pas définitif.

C'est lors de ces combats qui suivirent la victoire de la Marne que Florimond Delpech fut grièvement blessé par un éclat d'obus le 26 septembre 1914. Il succomba malheureusement à ses blessures le lendemain à l'ambulance de Saint Jean-sur-Tourbe dans la Marne. (entre Reims et Verdun)

Pern perdait son premier soldat et Florimond laissait une veuve, une orpheline et toute une famille plongée dans la peine et le désespoir.

#### Laviale Victor:

Lui aussi été marié, père de deux enfants, il avait 32 ans et habitait au lieu-dit Privat (maison de Simone Rodolosse).

Avec Pécourt Antonin et mon arrière-grand-père Léon Piécourt, ils appartenaient au 80ième régiment d'infanterie de Narbonne.

Ils vécurent ainsi, côte à côte, les premiers mois de la guerre dans la fraternité des combats. Ils participèrent, dès le 19 août, dans la région de Nancy en Lorraine, à la bataille meurtrière de Morhange qui se solda par la défaite de la IIième Armée du Général Castelnau.

Puis ce fut la retraite, mais ici, dès les 24 et 25 Août, nos troupes relevèrent la tête et repoussèrent les

allemands à la Trouée des Charmes et au Grand-Couronné de Nancy.

Ces deux victoires, en mobilisant fortement les divisions ennemies sur le front de l'Est contribuèrent au succès de nos armées sur la Marne en septembre.

En octobre, leur régiment ainsi que tout le 16 ième Corps d'Armée de Montpellier fut transporté vers la région des Flandres en Belgique. Après ce long déplacement, ils se trouvèrent, dès le 31 octobre, dans l'enfer de la bataille d'Ypres.

Là, dans la boue et les brumes du Nord, sous un déluge de fer et de feu, ils vécurent des jours horribles. Les assauts allemands sur les tranchées françaises étaient incessants. C'est au cours de l'un d'eux que mon arrière-grand-père Léon fut fait prisonnier, le 10 novembre, pour quatre longues années. Victor Laviale fut tué le 16 novembre dans le même secteur. Mon arrière-grand-père avait toujours gardé le souvenir ému de leur dernière rencontre avant ce drame.

Antonin Pécourt, allait encore combattre jusqu'en Juillet 1915.

Victor Laviale laissait une veuve et deux très jeunes orphelins Léa et Prosper. Prosper était le beau-frère de Berthe Pécoul et le père de Mme Issolan de Massip. Vous voyez que ce passé nous touche encore de près.

#### Planavergne Jean:

Né le 8 novembre 1880, affecté au 53ième Régiment d'infanterie de Perpignan, il dépendait de la même brigade que le 80 ième RI de Narbonne. Il connut donc les mêmes zones de combat que Victor Laviale. Il fut tué le 30 novembre au Bois Quarante près d'Ypres.

Voici le rapport de l'attaque au cours de laquelle il perdit la vie.

« A 6h du matin, ce 30 novembre, deux compagnies (soit environ 500 hommes) s'élancent à l'assaut du Bois Quarante, mais à peine sorties des tranchées elles sont soumises à un feu violent d'infanterie et de mitrailleuses venant des tranchées et des bois situés à leur droite. Malgré les pertes nombreuses, les compagnies réussissent à gagner 100 mètres. »

Jean Planavergne qui, quelques semaines auparavant, vivait paisiblement au milieu de ses champs et de ses animaux, ne pensait pas perdre la vie pour conquérir quelques mètres de terrain à des centaines de kilomètres de chez lui!

Jean Planavergne était un parent de la famille de Madeleine Vasseux.

Enfin, pour cette année 1914, il faut ajouter un soldat de la commune de Pern, qui ne figure pas sur cette plaque paroissiale mais qui est porté « mort pour la France » sur la liste apposée à la Mairie et qui figure sur la plaque paroissiale de Terry

# 2014

#### Firmin Gibert:

Né à St Barthélémy sur la commune de Pern, paroisse de Terry, le 18 décembre 1884. Il décède à l'hôpital de Chalons le 27 novembre 1914 des suites d'une congestion pulmonaire.

Il était canonnier, servant au 57 ième régiment d'artillerie de Toulouse et a combattu dans le 17 ième corps d'Armée comme Delpech Florimond.

Cent ans après ces évènements que nous venons de revivre en évoquant ces destinées et leurs fins tragiques, nous pouvons mieux comprendre le désarroi de toutes ces familles accablées par la perte de l'un des leurs.

Inclinons-nous devant le sacrifice de ces soldats, mais n'oublions pas le courage et la dignité de ces épouses, de ces mères, de ces orphelins et de tous leurs proches, qui avec l'aide de leurs amis, de leurs voisins, continuèrent à assumer les lourdes tâches de la vie quotidienne malgré le sort cruel qui s'abattait sur eux. « Jamais plus la guerre », tel était le cri qui montait de la France profonde pendant ces quatre années interminables.

Nous qui vivons en Paix et n'imaginons plus un conflit en Europe, restons néanmoins vigilants. La paix, toujours fragile, ne se décrète pas, elle se construit et se mérite, car nous savons ce qu'il advint en 1940.

Vive la République, Vive la France. »